



Garde d'enfant les week end et vacances

Par **erikab**, le **14/04/2009** à **09:00**

Bonjour,
mon frere c'est séparé en début d'année de sa concubine, ils ont eu 2 enfants ensemble, il est retourné vivre chez ma mère en attendant bde retrouver un logement qu'il devrait avoir d'ici peu. ils sont passé au tribunal, et mon frère a le droit de les avoir un week end sur deux et la moitié des vacances, jusque la tout allé bien, il venait chez moi avec les petits comme j'ai une chambre de libre pour les accueillir, et lui dormé dans le canapé, mé depuis ce week end, elle ne veut plus lui laisser pour dormir tant qu'il n'a pas son propre logement, elle ve qu'il les ramene le soir et les reprend le lendemain, a-telle le droit de faire ca ou peut-il les garder pour dormir, que faire, merci pour l'attention que vous porterez a ma demande

Par **puce3869**, le **16/04/2009** à **17:28**

Non, la mère n'a aucune autorité à imposer des conditions concernant l'exercice de droit de visite.